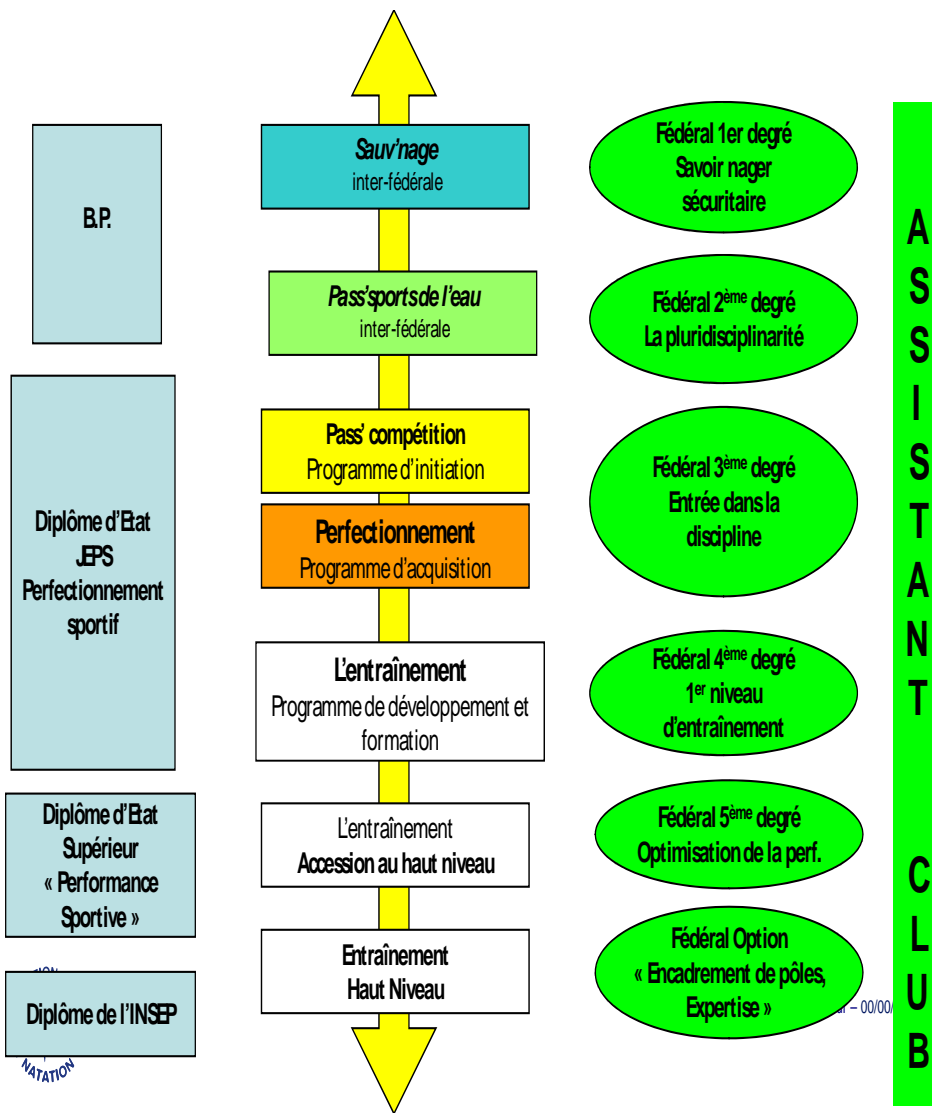


Guide d'information des Brevets Fédéraux

Organisation des diplômes fédéraux :



Les deux premiers niveaux des diplômes fédéraux s'appuient sur l'organisation de l'Ecole de Natation Française avec comme socle la pluridisciplinarité. Le Brevet Fédéral 3^{ème} degré est une étape charnière dans la construction des différents niveaux de formation. Il est à l'interface entre l'Ecole de Natation Française et les programmes d'initiation et d'acquisition de la Fédération Française de Natation.

Assistant	Assiste toutes personnes certifiées, quel que soit son niveau d'intervention Assure l'encadrement au cours des déplacements.
BF1	Premiers apprentissages en vue d'acquérir une natation sécuritaire "Le Sauv'nage"
BF2	La découverte de toutes les disciplines sportives des activités de la natation ; la pluridisciplinarité « le Pass'sports de l'eau »
BF3	Entrée dans la spécialisation initiation et perfectionnement dans une discipline de la FFN. « le Pass'compétition » Programmes d'initiation et d'acquisition
BF4	Le Premier niveau d'entraînement dans une discipline de la FFN et coordonnateur d'une équipe au sein d'une même discipline. Programmes de développement et de formation
BF5	Optimisation de la performance et direction technique de club, coordonne plusieurs équipes de disciplines différentes Accession au haut niveau

Périmètres des diplômes fédéraux :

Niveau IV	Fédéral 2	Conception	Il conçoit un projet d'animation dans le cadre des apprentissages pluridisciplinaires	- être licencié (certificat médical obligatoire) - être titulaire du Pass'sports de l'eau - Avoir 16 ans
		Conduite d'activités	Il conduit des activités d'initiation, d'apprentissage sportif vers l'acquisition du Pass'sports de l'eau	
		Fonctionnement club	Il participe au fonctionnement du club	
		Sécurité	Il assure la sécurité de la pratique et des pratiquants	
	Fédéral 1	Conduite d'activités	Il conduit des activités vers l'acquisition du Sauv'nage dans le cadre du projet sportif du club et du projet d'animation	- être licencié (certificat médical obligatoire) - être titulaire du Sauv'nage - Avoir 15 ans
		Fonctionnement club	Il participe au fonctionnement du club	
		Sécurité	Il assure la sécurité des pratiquants de son groupe	

Assistant Club	Conduite d'activités	Il assiste un responsable de groupe dans la conduite de l'activité	- être licencié (certificat médical obligatoire) - être titulaire du Sauv'nage - Âge minimum requis : 14 ans
	Fonctionnement club	Il participe au fonctionnement du club Il accompagne un groupe lors des compétitions ou des déplacements	
	Sécurité	Il participe à la sécurité des pratiquants du groupe lors de la conduite de l'activité	

La notion de positionnement

Le positionnement est organisé en amont du test d'entrée en formation. Il est individuel, et permet de valoriser le vécu du stagiaire et les compétences acquises.

Cette disposition permet de définir d'éventuels allègements de formation qui ne dispensent pas de passer la ou les épreuves de certification correspondantes. Le temps nécessaire à la réalisation du positionnement n'est pas intégré dans le volume horaire de la formation.

Association loi 1901

N° de déclaration d'existence: 24 45 02095 45

Centre.ffnatation.fr

Les Brevets fédéraux organisés dans la Région Centre en 2009-2010:

	<u>Assistant Club</u>	<u>Brevet Fédéral 1^{er} degré</u>	<u>Brevet fédéral 2^{ème} degré</u>
Age minimum	14 ans	15 ans	16 ans
Les pré-requis à l'entrée en formation	Etre licencié à la FFN Etre titulaire du Sauv'nage*	Etre licencié à la FFN Etre titulaire du Sauv'nage*	Etre licencié à la FFN depuis au moins un an Etre titulaire du PSC 1 ou équivalent Etre titulaire du Sauv'nage* Etre titulaire du Pass'sport de l'eau* Etre titulaire du BF1** Satisfaire au test de sécurité
Niveau de pratique	Tous niveaux de pratique dans toutes les disciplines	Peuvent intervenir sur tous les publics mais ont vocation à encadrer des personnes en vue de l'acquisition du Sauv'nage	Peuvent intervenir sur tous les publics mais ont vocation à encadrer des personnes en vue de l'acquisition du Pass'sport de l'eau
Autonomie	Pédagogiquement, jamais en autonomie totale. Peut-être autonome dans les tâches administratives qui lui sont confiées.	Autonome dans le cadre du projet pédagogique du Sauv'nage. Autonome dans les charges administratives qui lui sont confiées.	Autonome dans son activité d'initiation et conçoit le projet d'animation dans le cadre de l'ENF.
Responsabilité	Assiste le responsable	Responsable du groupe dont il a la charge tant dans l'organisation matérielle que pédagogique.	Bénéficie d'une délégation de responsabilité
Tutorat	Aucun	Aucun	Tuteur BF 1 et Assistant Club
Durée de la formation en centre	16 heures	56 heures	80 heures
Durée du stage pédagogique	30 heures	35 heures	50 heures
Secourisme	PSC 1 (12h)	PSC 1 (12h)	PSC 1 (12h)
Formation Continue	1/2 journée de secourisme et sécurité obligatoire tous les 2 ans (comptabilisés en années civiles) <i>Condition</i> : être licencié FFN Pour tout arrêt de plus de 2 ans le candidat passera un positionnement.	1/2 journée de secourisme et sécurité et 1/2 journée pédagogique obligatoire tous les 2 ans (comptabilisés en années civiles) <i>Conditions</i> : être licencié FFN et justifier de 20h minimum d'encadrement au sein de l'ENF Pour tout arrêt de plus de 2 ans le candidat passera un positionnement.	1/2 journée de secourisme et sécurité et une journée pédagogique obligatoire tous les 2 ans (comptabilisés en années civiles) <i>Conditions</i> : être licencié FFN et justifier de 50h minimum d'encadrement dans les 2 dernières années au sein de l'ENF sur le Pass'sport de l'eau Pour tout arrêt de plus de 2 ans le candidat passera un positionnement.

	<u>Assistant Club</u>	<u>Brevet Fédéral 1^{er} degré</u>	<u>Brevet fédéral 2^{ème} degré</u>
Validité du Livret de Formation	La validité du livret de formation délivré lors de l'entrée ne peut dépasser 1 saison sportive. Un positionnement sera nécessaire pour tout prolongement de cette validité.	La validité du livret de formation délivré lors de l'entrée ne peut dépasser 1 saison sportive. Un positionnement sera nécessaire pour tout prolongement de cette validité.	La validité du livret de formation délivré lors de l'entrée ne peut dépasser 2 saisons sportives. Un positionnement sera nécessaire pour tout prolongement de cette validité.
Lieu de formation	Dans les départements	Dans le Cher (18) à Aubigny sur Nère	Orléans sauf le 1 ^{er} module
Dates de formation (prévisionnelles)	Se renseigner auprès des comités départementaux	19 et 20 septembre 2009 11 octobre 2009 28 et 29 novembre 2009 16 et 17 janvier 2010 6 et 7 mars 2010	19 et 20 septembre 2009 à Aubigny/Nère 26 et 27 septembre 2009 18 octobre 2009 21 et 22 novembre 2009 19, 20 et 21 décembre 2009 9 et 10 janvier 2010
Date limite d'inscription	Se renseigner auprès des comités départementaux	28 août 2009	28 août 2009
Coût de la formation	Se renseigner auprès des comités départementaux	<u>Frais à la charge du stagiaire : 259€</u> (soit frais pédagogique : 84€; frais d'hébergement et de restauration : 175€)	<u>Frais à la charge du stagiaire : 354€</u> (soit frais pédagogique 120€; frais d'hébergement et de restauration 234€)
Renseignements	Auprès des Comités Départementaux FFN	ERFAN Centre Maison des sports de Touraine Rue de l'aviation 37210 Parçay-Meslay 02.47.40.25.46 erfan.centre@wanadoo.fr	ERFAN Centre Maison des sports de Touraine Rue de l'aviation 37210 Parçay-Meslay 02.47.40.25.46 erfan.centre@wanadoo.fr
Allègements de formation et/ou de certification		Possibilités d'équivalence et d'allègement avec les anciens diplômes fédéraux, les licences STAPS, les BEESAN, les BPJEPS AA, les CAPEPS, les Assistant-club ... se renseigner auprès de l'ERFAN Centre	Possibilités d'équivalence et d'allègement avec les anciens diplômes fédéraux, les licences STAPS, les BEESAN, les BPJEPS AA, les CAPEPS, ... se renseigner auprès de l'ERFAN Centre
Allègements diplômes d'état		Dispense de vérification des exigences préalables à la mise en situation pédagogique du BPJEPS Activités Aquatiques	Dispense des UC 4 à 10 du BPJEPS Activités Aquatiques

* A défaut le candidat devra réaliser un test d'entrée en formation

** A défaut se renseigner auprès de l'ERFAN Centre